



Conseil de sécurité

Distr. générale
7 août 2024
Français
Original : arabe

Lettres identiques datées du 5 août 2024, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la République arabe syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, je vous informe de ce qui suit :

Des responsables européens se sont rendus à plusieurs reprises dans des régions du nord-est de la République arabe syrienne. En particulier, la soi-disant représentante spéciale du Royaume-Uni s'est récemment rendue dans la province syrienne de Hassaké.

Cette délégation, ainsi que d'autres délégations d'États européens, se sont infiltrées sur le territoire syrien et ont rencontré des membres de groupes terroristes armés et de milices séparatistes. Cela est absolument inacceptable. Il s'agit d'une infraction passible de sanctions dans tous les systèmes juridiques nationaux du monde, y compris ceux des États concernés.

Cette conduite déplorable dément le respect que ces États prétendent avoir pour les principes juridiques et éthiques qui sous-tendent les relations interétatiques. Il s'agit d'une violation flagrante de la souveraineté de la République arabe syrienne, du droit international et des résolutions du Conseil de sécurité, dans lesquelles il est fréquemment souligné que les États – tous les États, sans exception – doivent respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie.

Les visites illégales récurrentes dans le nord-est de la Syrie mettent en évidence la nature peu judicieuse des politiques adoptées par des États qui prétendent, faussement, soutenir depuis longtemps le droit international et l'intégrité et la souveraineté des autres États.

Le Gouvernement syrien condamne ces visites et appelle les autres États du monde à faire de même, car ces actes violent la souveraineté et l'intégrité territoriale d'un État qui faisait partie des 50 pionniers qui ont créé l'Organisation des Nations Unies.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Koussay **Aldahhak**

